



L'ECHO

FO **DGFIP**
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires adjoints : Lionel BOYER (TP Evry) – Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes)

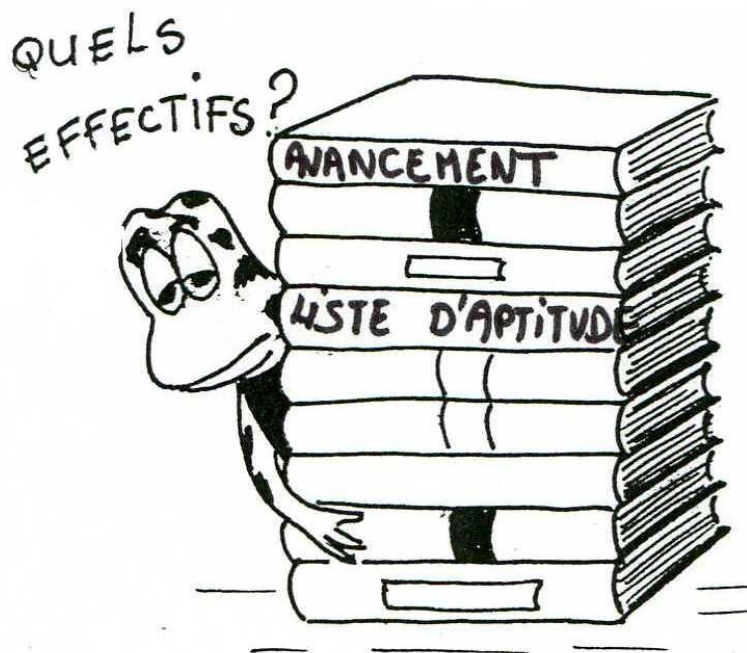
Permanent : Odile JUEL (DDFIP ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier : Céline FRANCHET (Les Ulis ☎ 01.69.28.83.53)

Courriel : fo.091@dgifp.finances.gouv.fr

N°13 du 25 mars 2010

Liste d'aptitude 2010 de C en B



La Commission Administrative Paritaire Locale chargée d'examiner les dossiers de liste d'aptitude de C en B s'est réunie le jeudi 25 mars 2010.

Force Ouvrière est la seule Organisation Syndicale à défendre le principe de la liste d'aptitude, même si elle déplore la subjectivité de ce système d'avancement, il a toutefois le mérite d'exister.

Dans l'intérêt des agents qui peuvent en bénéficier, nous examinons de façon impériale le dossier de chacun. Le sérieux et l'argumentation de vos représentants leur permettant de vous défendre avec efficacité.

Cette année, cent six agents avait vocation à s'inscrire sur la liste, soixante-quatre agents ont fait acte de candidature et onze sont proposés sur la liste du département.

En 2010, contrairement aux années précédentes, la Direction a privilégié les agents en fin de carrière. Vingt candidats ont été reçus par la Direction. Il leur a été rappelé à cette occasion qu'ils pourraient, dans le cadre de la liste d'aptitude, changer d'attribution et qu'une mobilité pourrait être possible.

L'examen des rapports des agents a amené le syndicat Force Ouvrière a intervenir sur plusieurs points :

- dans certains postes, ressort une incohérence entre la notation et les rapports,
- il s'avère que pour quelques postes, les agents classés n°2 ont un meilleur rapport que ceux classés n°1,
- les rapports des chefs de poste sont pour certains très succincts et pas assez explicites. Ils se résument même parfois à une SEULE PHRASE !

La Direction s'est engagée à refaire un point avec les chefs de poste et de service pour qu'ils se prononcent clairement et qu'ils prennent position sur les candidatures.

La Direction a souhaité cette année promouvoir très majoritairement les personnels en fonction de l'âge le plus élevé.

Nous nous sommes abstenus considérant tout d'abord qu'un plus grand panachage des âges nous semble plus équitable afin d'encourager aussi les plus jeunes.

L'administration en privilégiant ce choix, espère réaliser des économies budgétaires (gain d'indice dérisoire de l'ordre de deux à trois points pour ceux qui partiront en retraite rapidement) et remet en cause le fondement de la liste d'aptitude.

Comme les années précédentes, pour respecter le caractère nominatif et confidentiel des décisions prises en CAPL, Force Ouvrière ne diffusera pas la liste des agents retenus localement, et attend la consultation de la CAP Nationale pour faire connaître les candidats acceptés définitivement.

Vos élus titulaires et suppléants en CAP B

Yvette LETZELTER
DDFIP / CEPL
01.69.13.26.72

Sidonie ROBIN - FOURNIER
DDFIP / Affaires Economiques
01.69.13.27.21

Alain FILIPPI
TP Montgeron
01.69.40.87.24

Dominique REMY
DDFIP / CMIB
01.69.13.27.25

Laurent DORDE
DDFIP / PFDL
01.69.13.27.61

Serge MAROQUIN
DDFIP / DSF
01 69 13 26 73

Vote lors de la CAP

- 1) Parité administrative : (6 voix) : **Pour**
- 2) Parité syndicale : **FO** (4 voix) : **Abstention**
CGT (2 voix) : **Contre**

